

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Futurfly SA en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 14.07.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **02.09.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Futurfly SA en liquidation, rue Muzy 13, 1207 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 alinéa 3 du Code des obligations, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude Ducret Yousfi et Rigaud, notaires
1207 Genève

(02955010)